

# *La Lettre de Haïti en Chœur*



Numéro 13 - Juillet-août-septembre 2025

## **Un jour, demain peut-être**

La violence en Haïti ne cesse d'étendre son emprise. Chacun s'interroge sur ses causes et les moyens d'y mettre fin. Les écoles, les enfants, font partie des victimes innocentes.

On s'accorde à dire que la dette imposée par Charles X est un facteur qui a compté dans le sous-développement d'Haïti. Son indépendance a été reconnue à contrecœur, mais en lui attachant un boulet au pied.

L'Etat n'a pas trouvé jusqu'ici suffisamment de responsables qui croient en son service pour mettre celui-ci avant les intérêts de personnes ou de clans, dont il semble parfois être le jouet.

Le contexte géopolitique est difficile. L'économie de la drogue et du trafic d'armes s'impose précisément à cause de la faiblesse de l'Etat.

Les écrivains - comme Lyonel Trouillot, dont nous vous pré-

sentons l'oeuvre - décrivent cette société où les gens ont peine à survivre.



Bien sûr le redressement arrivera un jour. Ce sera forcément par un changement profond de perspective des milieux dirigeants mais ce sont les progrès de l'éducation qui permettront à davantage de gens de pouvoir faire entendre leur voix.

A l'extérieur, des gens de bonne volonté, qu'ils appartiennent à la diaspora haïtienne ou non, essaient de contribuer à adoucir les conditions de vie des populations. C'est le sens de notre action, que nous poursuivons avec conviction et modestie.

C'est grâce à vous et à vos dons que cette aide est possible. Rejoignez-nous, et si vous êtes déjà des nôtres, diffusez cette petite revue pour nous faire connaître.

**Pierre Boyer,  
membre du Bureau  
de Haïti en Chœur**

## **Sommaire**

<b>Edito</b>	<b>p 1</b>
<b>Société :</b>	
- <i>les enfants dans la tourmente</i>	<b>p 2</b>
- <i>où en est l'éducation ?</i>	<b>p 3</b>
<b>La vie de nos écoles :</b>	
<i>L'école Mounepé fermée et l'orphelinat déplacé</i>	<b>p 4</b>
<i>L'INDP : le Directeur et un élève nous écrivent</i>	<b>p 5-6</b>
<b>Solidarité des jeunes</b>	
<i>Soirée caritative et festive</i>	<b>p 7</b>
<b>La vie de Haïti en Chœur :</b>	
- <i>Rapport moral 2024</i>	<b>p 8</b>
- <i>Rapport financier, budget 2025</i>	<b>p 9</b>
- <i>AG de Haïti en Chœur</i>	<b>p 10</b>
- <i>AG du Collectif Haïti de France</i>	<b>p 11</b>
<b>Histoire :</b>	
<i>La double dette de Haïti</i>	<b>p 12-13</b>
<b>A la découverte d'un écrivain :</b>	
<i>Lyonel Trouillot</i>	<b>pp 14-15</b>
<b>Une recette de Haïti</b>	<b>p 16</b>
<b>Adhérer à Haïti en Chœur</b>	<b>p 16</b>

## **Bonnes vacances !**



# Les enfants dans la tourmente

- Entre janvier et avril 2025, plus de 1 600 écoles ont été contraintes de fermer en Haïti en raison de la montée de l'insécurité, selon un rapport alarmant de l'Onu. Cette situation prive des milliers d'enfants de leur droit fondamental à l'éducation.
- Les départements du Centre, de l'Ouest, de l'Artibonite et du Nord sont les plus durement touchés par cette crise. Cette fermeture massive a des répercussions profondes sur les communautés locales, déjà fragilisées.
- Les enfants, déjà en situation de vulnérabilité, se retrouvent sans accès à l'éducation. Cela les expose à des risques accrus : travail infantile, mariage précoce, délinquance et recrutement par des groupes armés.
- Les enseignants, quant à eux, font face à un avenir incertain. La fermeture des écoles menace leurs moyens de subsistance, aggravant encore la précarité sociale.
- La situation continue de se détériorer. Les groupes armés luttent pour le contrôle de zones stratégiques, ce qui laisse prévoir une poursuite des violences dans les mois à venir. L'éducation, pilier du développement, est ainsi prise au piège d'un conflit armé qui gangrène Haïti.

## Rapport d'enquête préliminaire sur les écoles et familles d'élèves victimes de l'insécurité

Ce document publié par le Fonds National de l'Éducation (FNE) présente les résultats essentiels obtenus auprès des écoles relocalisées et des familles déplacées, ainsi que les principales difficultés rencontrées lors de l'opération.

L'enquête réalisée du 12 au 16 mai 2025 vise à apporter un éclairage précis sur les conséquences de la crise sécuritaire sur les établissements scolaires et les ménages affectés, particulièrement dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite.

## Un enfant sur six déplacé par la violence armée

Alors que la violence armée continue de râver plusieurs régions du pays, près d'un enfant sur six en Haïti est aujourd'hui déplacé à l'intérieur du territoire, alerte l'organisation internationale *Save the Children* dans un communiqué publié le 11 juin dernier.

## Distribution de Malta H dans les écoles

(mai 2025)

Sera assuré un approvisionnement de la Malta H dans des établissements scolaires publics. Pour la phase pilote de ce partenariat, le PNCS et la BRANA S.A ciblent un total de 10,000 écoliers, qui, pendant un mois bénéficieront d'une Malta H, deux fois par semaine.

Le projet est de donner durant les années à venir, une Malta H à tous les élèves haïtiens en salle de classe. Une initiative pour répondre aux besoins des enfants en matière d'alimentation scolaire tout en valorisant la production agricole nationale.



*NDLR : Malta H est une boisson faite à base d'ingrédients 100% naturels, de malt de la meilleure qualité, du petit mil local. Elle est pleines de vitamines.*

## Près de 70 écoles universitaires fermées en raison de la violence (11 mai 2025)

69 écoles universitaires publiques et privées sont actuellement fermées en raison de la violence des gangs. Cette si-

- 38,41% des enfants recensés sont déscolarisés en raison principalement du manque de moyens financiers ;
- 94,12% des familles déplacées ont perdu leurs principales sources de revenus.

### Constats :

- Forte précarité des conditions d'hébergement (9,40% en abris précaires).
- Insuffisance majeure d'aide humanitaire (97,73% des familles sans aide reçue).
- Vulnérabilité accrue des écoles déplacées (92,89% sans subvention, 81,04% sans cantine).

tuation met en péril l'avenir de milliers d'étudiants. 12 écoles de l'Université d'État d'Haïti (UEH) sont particulièrement touchées par cette crise sécuritaire, car elles sont situées dans des zones contrôlées par des groupes armés.

# Société : où en est l'éducation ?

**La représentante de l'UNICEF en Haïti, Geetanjali Narayan a présenté le 28 février à la presse la situation éducative en Haïti.**

Au cours du seul mois de janvier 2025, 47 écoles ont été détruites par des groupes armés dans la capitale haïtienne. Avec 284 écoles détruites en 2024, les attaques incessantes contre l'éducation s'accélèrent, laissant des centaines de milliers d'enfants privés de lieu d'apprentissage.

En raison de l'aggravation de la violence, l'éducation, dernier espoir pour de nombreux enfants et priorité absolue pour leurs parents, n'a jamais été aussi menacée.

Presque chaque jour, des informations font état d'une nouvelle attaque.

Les vidéos enregistrent des cris perçants d'enfants à terre, immobilisés par la peur – un rappel glaçant que ces attaques causent des ravages bien au-delà des murs d'une salle de classe.

En raison de ces attaques, des déplacements de population et de la pauvreté croissante, l'UNICEF estime qu'aujourd'hui, en Haïti, un enfant sur sept n'est pas scolarisé. Et près d'un million d'autres risquent d'abandonner l'école. L'éducation n'a jamais été aussi menacée.

**Un enfant non scolarisé est un enfant en danger**

L'année dernière, le recrutement d'enfants par des groupes armés a bondi de 70 %. À l'heure actuelle, près de la moitié des membres de groupes armés sont des enfants, dont certains n'ont que huit ans. Sans accès à l'éducation, les en-

fants sont plus vulnérables à l'exploitation et au recrutement par les bandes armées. L'éducation est l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons pour briser ce cycle.

Personne ne le sait mieux que les Haïtiens. Malgré les difficultés systémiques, l'alphabétisation est une réussite très appréciée en Haïti, et les familles sont très fières d'investir dans l'éducation de leurs enfants, qu'il s'agisse de la tenue irréprochable dans laquelle les enfants se rendent à l'école ou de la part importante de leurs revenus que nombre d'entre elles consacrent à la scolarité. Pour les familles haïtiennes, l'éducation constitue une bouée de sauvetage vitale.

**Les actions de l'UNICEF**

L'UNICEF est à leurs côtés et mène des actions d'éducation formelle et informelle pour s'assurer que les enfants touchés par la crise poursuivent un apprentissage de qualité, notamment en réhabilitant les écoles endommagées par les attaques, en mettant en place des espaces d'apprentissage temporaires et en ré-intégrant les enfants déplacés dans de nouvelles écoles.

L'UNICEF et ses partenaires organisent aussi des cours de rattrapage pour compenser les heures d'apprentissage perdues en raison des fermetures d'établissements scolaires. L'UNICEF fournit également des kits scolaires et réalise des transferts

monétaires pour aider les familles à faire face aux contraintes financières liées à l'éducation de leurs enfants.

L'UNICEF coordonne aussi des interventions de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi que des activités de sensibilisation à la violence basée sur le genre.

**Les donateurs ne peuvent pas abandonner les enfants d'Haïti**

Ce soutien est toutefois minime par rapport à l'ampleur des besoins dans le pays. L'UNICEF a besoin de 38 millions de dollars pour s'assurer que 600 000 enfants poursuivent leur éducation, malgré la crise. Cette somme permettrait de financer toutes les actions nécessaires, de la mise en place d'espaces d'apprentissage temporaires dans les sites de déplacement à l'augmentation du nombre de classes de rattrapage, en passant par des initiatives d'éducation formelle et informelle. L'UNICEF et ses partenaires ont également pour objectif de réhabiliter les écoles et de fournir aux enfants les fournitures scolaires nécessaires. Pourtant, ces interventions essentielles ne sont financées qu'à hauteur de 5 %.

Oui, la paix et la stabilité sont désespérément nécessaires en Haïti, mais les fonds le sont tout autant. Actuellement, plus d'un demi-million d'enfants ne bénéficient pas du soutien éducatif dont ils ont besoin et que l'UNICEF et ses partenaires sont en mesure d'apporter, non pas en raison des groupes armés, mais à cause du manque de soutien des donateurs.

*Les familles sont très fières d'investir dans l'éducation de leurs enfants*

**Pour agir avec nous, adhérez, réadhérez !**

*L'insuffisance des financements est aussi un problème*

## Mounepe victime de la violence

Comme d'autres écoles et orphelinats, Upper Room (l'orphelinat de Mounepe) a été obligé de fuir devant l'avancée des gangs, afin de mettre les enfants en sécurité. L'orphelinat a transféré les enfants en province, dans la ville de Hinche, sur le plateau central, où les gangs ne sont pas arrivés (et on l'espère n'arriveront jamais).

Depuis des années, les orphelins ont toujours été confrontés à de nombreuses difficultés, à Port-au-Prince. Depuis 2021, face aux menaces et violences des gangs, nous avons toujours résisté car nous n'avions pas les moyens d'aller ailleurs. Chaque jour, la situation devenait plus grave et cela a conduit certains enfants à tomber malades à cause du stress. Le 25 janvier, nous avons pu nous déplacer vers une ville de province. Et nous disons merci à Dieu qui nous a permis de déplacer les enfants et de les installer dans ce nouveau local dans la ville de Hinche.

Pour agir avec nous, adhérez, réadhérez !

## Projet d'élevage de porcs présenté par la direction de l'orphelinat Upper Room

Il existe un proverbe haïtien qui dit : « L'effort engendre l'effort. » Nous croyons que, bien que la situation soit difficile par rapport à tout ce que nous avons mentionné précédemment, il doit toujours y avoir un effort fourni afin de créer un changement et offrir des opportunités aux gens de gagner un peu d'argent.

Le Centre d'Haïti est un endroit où beaucoup d'élevage est pratiqué / Chèvres, bétail, poules, et bien d'autres animaux domestiques y sont élevés. Des cultures comme le maïs, les patates douces, le manioc, le riz, les bananes, la canne à sucre et diverses autres plantes y sont également développées. Toutes les choses dans cette liste sont des moyens pour les gens de créer des

Nous nous sentons bien là, grâce à Dieu.

Cependant, nous faisons face à des difficultés d'approvisionnement en énergie dans cet espace pour les enfants le soir.

Nous n'avons pas pu partir avec quoi que ce soit. Les enfants ont dû se déplacer avec seulement les vêtements sur le dos.



Le comité MOUNEPE vous félicite pour l'engagement que vous avez toujours pris pour nous aider. Nous exprimons notre reconnaissance envers vous pour tout. L'endroit où nous vivons actuellement présente une autre réalité et les problèmes sont divers, sélectionnés par ordre de priorité :

L'accès à l'électricité, un problème crucial

La gestion du projet sera réalisée par l'administration de l'Orphelinat. L'électrification aura un impact très positif sur l'ensemble des acteurs concernés de l'orphelinat : elle influencera de manière positive le travail scolaire et le bien-être de nos enfants.

opportunités pour gagner de l'argent. À cet égard, afin que l'Orphelinat Upper Room puisse fournir ses propres moyens économiques, nous pensons qu'il est important de mettre en place un projet qui créera une ressource économique durable, bénéfique pour l'institution dans son ensemble.

La réalisation du projet d'élevage de porcs permettra :

- de gagner de l'argent pour répondre à divers besoins
- de fournir aux enfants de l'orphelinat un travail ayant une valeur éducative
- de développer leur capacité à créer leurs entreprises.

De cette manière, lorsque les enfants grandiront, ils trouveront toujours des moyens de subvenir à leurs besoins financiers. Ils auront un esprit de créativité. Dans un pays comme Haïti où il n'y a pas d'emplois, ils seront capables de se donner les moyens de pour prendre soin d'eux-mêmes et de leurs familles.

1 Energie ; 2 Eau potable ; 3 Hangar ; 4 Lits ; 5 Matelas ; 6 Habits ; 7 Chaussures.

## Le projet « Facilitation d'énergie »

Mais l'une des principales difficultés est l'absence d'énergie qui permettrait d'avoir de la lumière dans l'espace pour éclairer à l'intérieur et à l'extérieur de la maison le soir.

L'espace n'étant pas clôturé, nous n'avons pas réellement de contrôle sur les personnes qui peuvent avoir accès à la cour sans que nous les remarquions le soir. Nous vous présentons ce projet dans l'objectif de solliciter votre aide pour nous permettre de réaliser ce projet.

# La vie de nos écoles : l'INDP nous écrit

## Nouvelles d'Haïti et de l'INDP

Bonjour chers amis d'Haïti en cœur,

C'est un devoir pour moi de vous faire part de quelques nouvelles de l'Institution Notre Dame des Petits (INDP). Mais en tout premier lieu, laissez – moi vous dire que notre Chère Haïti chérie, la perle des Antilles d'antan, a perdu presque toute sa valeur son prestige, sa fierté, sa beauté et j'en passe. Malgré la venue des forces étrangères dirigée par les kényans, les différents problèmes ne sont pas résolus et mêmes restés loin d'être résolus. Même sous le règne du CPT (conseil présidentiel temporaire), le nombre de territoires, de vols, de crimes, de viols, de kidnappings, de meurtres, d'assassinats, de fermetures des écoles, des églises, d'hôpitaux, des centres universitaires, des familles délogées et des bâtiments publics délocalisés augmentent considérablement.

Concernant l'INDP, Grâce soit rendue à Dieu, la zone où elle logée reste et demeure jusqu'à cette heure une zone plus ou moins calme même si certaines familles sont stressées et inquiètes. Les élèves de l'INDP travaillent chaque jour. Ils ont déjà

**Brevet : 95 % de réussite**

**Bac : 80% de réussite**

fait 3 compositions (étapes). Au début du mois de Juillet, ils feront les examens du 4ème contrôle.

Malgré tous ces problèmes, nous avons toujours eu de bons résultats aux examens officiels d'Etat en 9ème AF (Brevet : 39 élèves sur 41 soit 95%) et en Terminale (Baccalauréat, 16 élèves sur 20 soit 80%).

Nous remercions encore Haïti en cœur pour ses donations : Bibliothèque, Informatique, Infirmerie, bloc sanitaire, énergie solaire etc. tous les membres de la direction, les professeurs, les parents et surtout les élèves sont ravis de ces donations et vous sont très reconnaissants.

Déjà nous disons encore merci à Haïti en cœur pour l'envoi bientôt de la balance du puits artésien.

Les principaux bénéficiaires de cette eau seront plus de 600 personnes reparties ainsi : les élèves du kindergarten au NS4 (nouveau secondaire / la philo / la terminale). Les professeurs et le petit personnel, les parents et la Direction.

A bientôt.

**Père Jean Chénier DUMAIS  
Directeur – Fondateur 20 juin 2025**



## Lettre pour les membres d'Haïti en cœur

Chers membres d'Haïti en cœur,

C'est avec respect et profonde reconnaissance que je vous adresse cette lettre au nom de tous les élèves de l'Institution Notre Dame des Petits (INDP) et tout particulièrement en mon nom personnel. Comme vous le savez, Haïti traverse une période très difficile, malgré l'arrivée des forces étrangères dans le pays dans le but de rétablir la sécurité, notre quotidien reste bouleversé par l'instabilité, la violence, la pauvreté et le manque d'accès aux besoins primaires.

L'éducation pourtant essentielle pour notre avenir devient un véritable défi dans un tel contexte. C'est dans cette réalité que votre engagement prend tout son sens. Grâce à votre soutien, notre école a pu bénéficier de plusieurs ressources qui ont changé notre manière d'apprendre : une salle d'informatique bien équipée, où nous découvrons l'univers technologique et la bibliothèque qui nous encourage à lire, à chercher, à

nous cultiver et il y a aussi des activités parascolaires riches et motivantes organisées par l'école, elles renforcent notre esprit d'équipe, notre morale et notre confiance en nous.

Malgré la situation du pays, nous élèves Haïtiens, faisons notre possible pour venir à l'école chaque jour. Le trajet est parfois risqué, les moyens souvent limités, et personnellement, je traverse une période difficile. Mais grâce à la présence de l'école, et à votre soutien concret, je trouve la force de continuer et de croire en moi. Au nom de tous les élèves et en mon nom, je tiens à vous remercier de votre générosité, votre engagement et surtout de votre confiance en nous. Grâce à vous nous avançons mieux équipés, mieux formés.

Je vous prie de recevoir chers membres d'Haïti en cœur, mes salutations les plus respectueuses.

**Kervens VALBRUN, Elève  
de l'Institution Notre Dame des Petits (INDP)  
Juin 2025**

## La vie de nos écoles : l'INDP



L'INDP d'aujourd'hui rassemble grands et petits !

L'INDP était cette année centre d'examen officiel pour les épreuves de 9e AF (Brevet).

L'école est dans un quartier préservé de la violence, pour le moment au moins.

On est impressionné par la résistance de la communauté scolaire - direction, professeurs, parents et élèves - pour continuer à étudier dans des conditions plus que difficiles.

Pour agir  
avec nous,  
adhérez,  
réadhérez !

Avec des résultats aux examens bien supérieurs à ceux de la moyenne nationale, l'INDP peut afficher la pleine réussite du défi qu'a été de transformer ce qui était il y a moins de dix ans encore une simple école du premier degré en un établissement accueillant les élèves de la maternelle à la terminale.

Faire toute sa scolarité dans le même établissement présente des avantages tant de continuité pédagogique que de familiarité avec l'environnement et de développement de relations durables. Les liens d'amitié et de camaraderie tissés avec les camarades de classe peuvent se renforcer au fil des années, favorisant un sentiment d'appartenance et de sécurité. Dans une ville où règne l'insécurité, l'école est un élément de stabilité psychologique.

Nous sommes pleinement satisfaits d'avoir pu relever ce défi puisque c'est en grande partie grâce à notre association *Haiti en Choeur* que cela a été possible.



# La solidarité des lycéens de Montmorency

## Les lycéens de Montmorency solidaires de Haïti

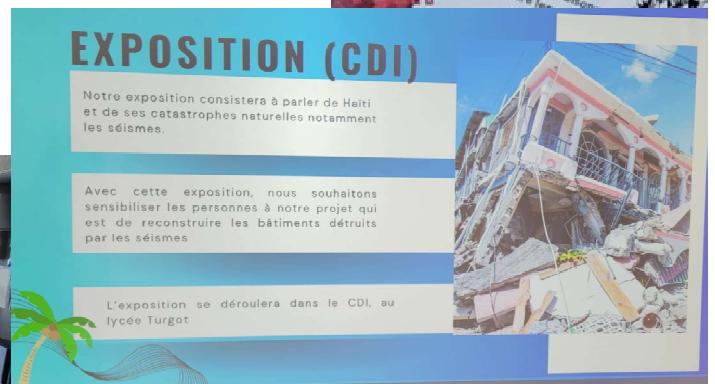
Une exposition sur Haïti a été faite dans le CDI et les jeunes ont été sensibilisés aux difficultés en Haïti.

Ils ont fait preuve d'une belle solidarité !

La somme de 444 euros a été remise à l'association Haïti en Chœur.

Lors de la remise de chèque, notre Président, Martin Dumais, a chaleureusement remercié les lycéens, soulignant l'importance de leur contribution pour offrir un avenir meilleur aux jeunes des établissements que nous aidons en Haïti. Cette action exemplaire met en lumière la solidarité et la conscience citoyenne de la jeunesse de Montmorency.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué !



## Une soirée réussie !

### La soirée festive de Haïti en Chœur

Pour la deuxième fois, notre association a organisé une grande soirée caritative et gastronomique à Epinay-Sous-Sénart le 29 mars 2025. Beaucoup ont découvert les œuvres et activités de l'association. C'était pour nous l'occasion de faire découvrir Haïti et de souligner le lien qui unit le pays à la France.

Comme en 2020, le programme de la soirée tournait autour de prestations culturelles et d'un buffet festif composé de plats haïtiens cuisinés avec amour par notre bénévole et Administratrice Ermithé JOSEPH. Le ragout haïtien, le riz aux haricots, du poulet mariné à l'haïtienne, la légendaire soupe joumou, ont eu beaucoup de succès.

Pour permettre à tout le monde de venir festoyer au cours de cette soirée, nous avons mis en place un ser-

vice de navette de la gare de Brunoy à la salle polyvalente d'Epinay-sous-Sénart où a eu lieu l'événement.



Enfin, pour complètement entrer dans la culture haïtienne, nous avons eu la chance d'accueillir les danseurs professionnels Dady et Manuella, professeurs de danse. Ils nous ont accompagnés tout au long de la soirée pour danser et nous faire danser le Compas, la musique haïtienne et des Antilles par excellence.

Au cours de la soirée, l'hymne de Haïti en chœur a été scandé par la chorale St Damien de Veuster.

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, notamment Ermithé Joseph, la Chorale de Saint Damien de Veuster, et à la participation du public, nous avons pu récolter 800 € de fonds nets pour nos projets.

## Rapport moral 2024

### Chers adhérents, chers partenaires et amis de l'association,

L'année 2024 a été marquée par des défis importants, mais aussi par des avancées concrètes dans nos projets éducatifs et de solidarité. Malgré un contexte haïtien toujours aussi instable et préoccupant, notre association a poursuivi ses engagements avec cohérence, énergie et transparence.

### 1. Situation en Haïti et projets menés en 2024

La situation en Haïti reste très difficile. La violence des gangs continue de semer le chaos dans plusieurs zones, en particulier dans la capitale. Nos partenaires sur place font preuve d'un courage admirable dans des conditions extrêmes.

En 2024, l'accent a été mis sur la poursuite du projet de puits à l'Institution Notre Dame des Petits à Port-au-Prince. Ce projet vise à offrir un accès durable à l'eau potable aux élèves et à toute la communauté éducative. Un premier virement de plus de 5 000 € a permis de financer les matériaux pour le creusement.

Nous avons également maintenu le parrainage scolaire, grâce à une donatrice qui a permis de subventionner la scolarité d'une élève pour l'année 2024-2025. L'élève concernée est une petite fille avec de solides résultats scolaires. Il y a un an, la direction de l'école lui avait fait sauter une classe car ses notes étaient plus qu'excellentes. Elle vit avec sa mère, qui est une mère célibataire seule, et avec sa soeur. Elle est souvent en difficulté pour payer la scolarité de ses deux enfants, scolarisés avec 1 an de retard.

Concernant l'école Upper Room, les événements sont malheureusement préoccupants. Le coordinateur de l'association MOUNEPE, Dieufaite Dos-sous, a dû fuir le pays pour Miami,

menacé par les gangs. Le directeur de l'école Joseph a quitté la capitale avec les enfants de l'orphelinat. Ils ont été hébergés pendant un an par une famille non loin de Port-au-Prince, avant de rejoindre Hinche au centre du pays.

Une nouvelle école est en train de se mettre en place à l'endroit où ils se sont installés. Les conditions de cette nouvelle école sont aujourd'hui très précaires et aucune autorisation officielle n'a pu être obtenue en raison du dysfonctionnement du ministère des Affaires sociales.

À ce stade, aucun soutien n'a été poursuivi, mais il reviendra à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la suite à donner.



### 2. Activités et mobilisation en France

Les cours de créole, animés par Martin Dumais en partenariat avec le Collectif Haïti de France, ont été interrompus en 2024, mais une reprise est envisagée à partir d'octobre 2025.

Notre secrétaire, Pierre Boyer, a poursuivi la rédaction du Bulletin d'Haïti en Chœur, qui reste un lien précieux entre l'association et ses membres.

### 3. Bilan financier

Notre trésorière Ornella Braceschi présentera en détail les comptes, gérés avec rigueur et transparence. Les dépenses ont été essentiellement concentrées sur des projets structurants : eau potable, parrainage, et les frais de fonctionnement sont restés réduits.

### 4. Perspectives pour 2025

En mars 2025, nous avons organisé avec succès la seconde édition de notre soirée gastronomique et caritative, CARIFESTI, à Épinay-sous-Sénart.

L'événement a mêlé cuisine haïtienne, musique, danse et artisanat. Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, notamment Ermithe Joseph, la Chorale de Saint Damien de Veuster, et à la participation du public, nous avons pu récolter 800 € de fonds nets pour nos projets.

Nous poursuivrons cette année le financement du puits de l'Institution Notre Dame des Petits, avec deux postes de dépenses : 2 000 € pour la main-d'œuvre et 1 752,94 € pour la potabilisation.

Nous souhaitons renforcer le parrainage scolaire et continuer à soutenir un ou deux élèves avec de bons résultats et dont la famille est en grande difficulté financière et sociale.

La reprise des cours de créole, prévue à l'automne, pourrait aussi ramener une source de revenus stable.

Pour finir, grâce à votre engagement, à votre confiance, et à votre générosité, Haïti en Chœur reste fidèle à sa mission : contribuer, humblement mais fermement, à l'éducation et à la solidarité avec le peuple haïtien. L'année 2025 marquera une nouvelle étape dans l'engagement de Haïti en Chœur pour l'éducation et le développement social en Haïti.

Merci à vous toutes et tous pour votre présence et votre fidélité.

Pour le Conseil d'Administration,

**Martin Dumais**  
**Président de l'Association**  
**Haïti en Chœur**



## Rapport financier 2024

Les recettes 2024 ont été relativement faibles en raison du fait que nous n'avons pu tenir le marché de Noël ni les ateliers d'artistes.

Par ailleurs, nous n'avons pas obtenu la subvention de la mairie d'Epinay sous Sénart, sans doute pour des raisons de difficultés budgétaires.

Le versement du Collectif Haïti de France pour les cours de créole dispensés par Martin de 700 € n'est intervenu que début 2025.

Ainsi, nous avons eu 1749 € de dons et adhésions et le remboursement de la subvention envoyée à l'Ecole Upper Room pour l'aide alimentaire aux orphelins qui n'avait pas pu être décaissée en banque par Dieufaite Dossous qui a dû fuir Haïti début 2024 car il était menacé par un gang.

Heureusement, le solde au 31/12/2023 était important 6388,18 € et les recettes globales se sont donc élevées à 9 136,30 €.

### En ce qui concerne les dépenses :

Nous avons effectué un virement de 5105,38 € à l'INDP pour les travaux de creusement du puits.

Et nous avions envoyé 1036.72€ pour l'aide alimentaire à l'école Upper Room à Canaan qui nous a été ensuite remboursée, diminuée des frais bancaires.

Une dotation de 550 € pour le parrainage d'une élève de N-D des Petits a été envoyée également. Les autres frais concernent le fonctionnement de Haïti en chœur (assurance, frais bancaires, adhésion au CHF)

Le total des dépenses est de 7063,99 €. Le solde à reporter pour 2025 est de 2072,31 € (à ce jour, il est de 3892 €). Il faut garder un fond de réserve minimum de 500 €. Le solde de l'association est faible et il convient de trouver des ressources nouvelles si on veut continuer à réaliser des projets et soutenir les élèves.



Ornella Braceschi,  
Trésorière

## Association Haïti en Chœur Bilan 2024

Pour agir  
avec nous,  
adhérez,  
réadhérez !

### RESSOURCES

Solde au 31/12/2023	6388,18
Dons et adhésions	1749
Don parrainage	550
Subvention Mairie Epinay-sous-Sénart	0
Remboursement virement à Upper Room	999,12
<b>Total</b>	<b>9136,30</b>

### DEPENSES

Paiement de l'assurance MAIF	117,05
Frais bancaires	174,84
Versement à INDP creusement du puits	5105,38
Virement à école Upper Room	1038,72
Adhésion 2024 au Collectif Haïti de France	80
Virement parrainage d'une élève de l'INDP	550

**Total** 7063,99

**Solde au 31/12/2024** 2072,31

### RESSOURCES

Solde au 31/12/2024	2072,31
Dons et adhésions 2025	1250
Don parrainage	550
Reversement CHF- cours de créole 2024	700
Subvention Mairie Epinay-sous-Sénart	0
Fonds récoltés soirée du 29 mars 2025	800
vente fers découpés	445
<b>Total</b>	<b>5817,31</b>

### DEPENSES

Paiement de l'assurance MAIF	128,22
Frais bancaires	130
Versement à INDP main d'oeuvre pour le creusement du puits	2000
Potabilisation de l'eau	1752,94
Adhésion 2025 au Collectif Haïti de France	80
Virement parrainage d'une élève de l'INDP	550
Coût soirée 29 mars 2025	650
Achat fers découpés	345
<b>Total</b>	<b>5636,16</b>

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025

Lieu : visioconférence

Présents :

Anne-Marie Jaudon  
Roger Jaudon  
Pierre Boyer  
Ornella Braceschi  
Martin Dumais

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association Haïti en Chœur s'est tenue le mercredi 11 juin 2025 à 15heures, conformément aux statuts. Elle a été présidée par Martin Dumais, Président de l'association, assisté par Pierre Boyer, Secrétaire, et Ornella Braceschi, Trésorière.

### 1. Ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance et remercie les participants pour leur présence. L'ordre du jour est présenté et accepté.



### 2. Présentation des rapports

#### Rapport moral 2024 et perspectives 2025

Présenté par Martin Dumais, il revient sur les événements et projets menés durant l'année 2024, notamment la soirée Carifesti, le suivi de l'école Notre Dame des Petits, la situation préoccupante de l'école Upper Room et la suspension des cours de créole. Il précise les perspectives pour 2025, dont la reprise possible des cours de créole et le soutien au projet de potabilisation de l'eau à Port-au-Prince.

#### Bilan et Rapport financier 2024

Présenté par Ornella Braceschi, il met en lumière un solde au 31/12/2024 de 2 072,31 €, avec des recettes en baisse du fait de l'annulation de plusieurs événements et de l'absence de subvention municipale. Les dépenses principales

ont concerné les projets à Notre Dame des Petits et les frais de fonctionnement de l'association. Le solde du compte de l'association au jour de l'assemblée est d'un peu plus de 3500 euros.

#### Budget prévisionnel 2025

Le budget prévoit l'envoi des fonds restants nécessaires à la finalisation du forage du puits et au démarrage du traitement de l'eau à l'Institution Notre Dame des Petits.

Tous les documents présentés ont été votés à l'unanimité des membres présents.

#### 3. Point sur l'école Upper Room et MOUNEPE

Un débat s'est ouvert sur la situation de l'association locale haïtienne MOUNEPE et de l'école Upper Room et de l'orphelinat associée, déplacés à Hinche après le départ au Etats Unis du coordinateur Dieufaite Dossous, menacé par des gangs.

Les orphelins ont été hébergés par une famille durant un an avant de rejoindre le nouveau centre. Cependant, les conditions sur place restent précaires, et les autorisations nécessaires au fonctionnement de l'orphelinat ne sont toujours pas délivrées en raison, selon les concernés, des dysfonctionnements du Ministère des Affaires sociales. Les autorisations de fonctionnement de l'association MOUNEPE n'ont pas été non plus renouvelées depuis plusieurs années, et celles de l'école qui démarre à Hinche ne sont pas encore obtenues.

MOUNEPE a envoyé plusieurs projets pour obtenir de l'aide de notre asso-

ciation Haïti en Chœur. Le président de l'Association sollicite une régularisation légale et de fonctionnement de MOUNEPE et des organismes qu'il dirige avant de pouvoir tabler sur ces projets en but d'un financement de l'association Haïti en Chœur.

Pour agir avec nous, adhérez, réadhérez !

Conclusion du débat :

L'Assemblée décide qu'un dialogue doit se poursuivre entre Haïti en Chœur et MOUNEPE afin de définir clairement les conditions d'un éventuel soutien.

Il est mentionné que MOUNEPE porte un projet d'élevage, qui pourrait potentiellement bénéficier d'un appui du Collectif Haïti de France.

#### 4. Projets à Notre Dame des Petits

L'Assemblée vote à l'unanimité la poursuite du soutien à l'Institution Notre Dame des Petits avec l'envoi du solde nécessaire au creusement complet du puits et au lancement de la potabilisation de l'eau.

#### 5. Clôture de la séance

Le Président remercie chaleureusement les membres pour leur implication. La séance est levée à 17hres.

Fait à Epinay-sous-Sénart, le 22 juin 2025.

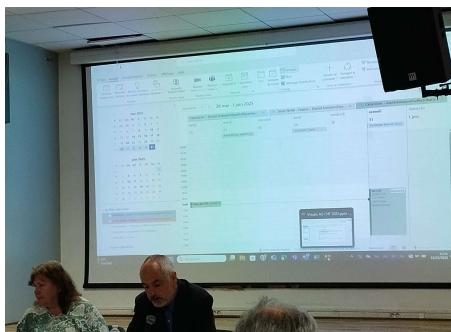


## Assemblée générale du Collectif Haïti de France

Né en 1992, le Collectif Haïti de France est issu du mouvement de soutien à la démocratie et à la lutte contre la violente dictature duvalieriste et de la volonté de faire connaître connaitre ce qui se passe en Haïti et de soutenir les droits humains (en soutenant les Haïtiens qui avaient dû fuir leur pays et qui souhaitaient stabiliser leur séjour en France). Ce double élan de solidarité a fourni une assise idéologique au mouvement que porte le CHF.

Depuis les années 2000, l'action du CHF a fortement évolué face à la demande croissante des acteurs de la société civile haïtienne, dont les préoccupations tournent de plus en plus vers la recherche de solutions pour permettre le développement économique et social du pays.

Aujourd'hui, le CHF rassemble 65 associations membres en France pour accompagner l'accès aux droits fondamentaux et le développement solidaire d'Haïti.



En 2011, le CHF a reçu le prix de l'initiative en économie sociale et solidaire, délivré par la fondation crédit coopéra-

tif, pour son engagement dans l'animation de son réseau en France au profit du développement solidaire d'Haïti.



**Haïti en Chœur** est membre du CHF, à côté de nombreuses associations actives en Haïti. C'est à ce titre que nous avons participé à l'AG du CHF, le 31 mai dernier.

## CONCLUSION

Le CHF ne perd pas de vue ses objectifs et ses valeurs malgré les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ses projets et la désespérance que nous ressentons tous face à la violence atroce subie par les Haïtiens.

Ses actions sont nécessaires et notamment le plaidoyer même si les résultats ne sont pas toujours visibles ni immédiats.

La persévérance et le fait de se regrouper constituent une force non négligeable. Restons solidaires. L'union fait la force !

## Brian Concannon militant pour la justice en Haïti

L'AG du CHF a reçu Brian Concannon. Avocat international, de l'institut pour la justice et la démocratie en Haïti.

*Notre mission est de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme en Haïti, et nous avons trois principaux domaines d'activité : travailler avec des groupes de base en Haïti et la communauté de solidarité à l'étranger ; documenter les violations des droits de l'homme en Haïti et diffuser ces informations ; et la poursuite d'actions en justice devant les tribunaux haïtiens et internationaux pour soutenir la démocratisation d'Haïti et aider les victimes de viola-*

*tions des droits de la personne à obtenir justice.*

Pouvez-vous nous en dire plus sur les troubles qui se courent actuellement Haïti et sur ce qui a ouvert la voie à la situation actuelle ?

*Lorsque la société civile descend dans la rue pour protester, elle est attaquée, arrêtée et même tuée. En somme, depuis plusieurs années, le gouvernement n'a cessé de réduire tous les contrôles à son encontre. Et maintenant, il n'est pas contrôlé. Les gangs sont le seul véritable défi pour le gouvernement, bien qu'il ne s'agisse que d'un défi partiel, car bon nombre d'entre eux collaborent avec le gouvernement depuis plusieurs années.*

## Animation de cours de créole en ligne

Les cours de créole ont été dispensés par Martin Dumais, président de Haïti en Chœur, lors d'une session d'octobre 2023 à juin 2024. Six participants ont suivi des cours de 1h30 chaque samedi, et se sont déclarés satisfaits de leur progrès pour échanger avec leurs partenaires haïtiens.

Les fonds récoltés ont été partagés entre le CHF et Haïti en Chœur à savoir 700 € chacun. Martin n'a pas souhaité continuer en octobre 2024 pour des raisons personnelles par suite d'un changement professionnel, mais reprendra les cours en octobre 2025.



En 1825, par un blocus maritime et la menace de bombardements, le royaume de France obtient que les anciens esclaves et leurs descendants de la république d'Haïti (ancienne colonie de Saint-Domingue) dédommagent leurs anciens maîtres esclavagistes et leurs héritiers, en échange de la reconnaissance de l'indépendance du pays,

La France exige des Haïtiens qu'ils versent une indemnité de 150 millions de francs à leurs anciens maîtres, une somme démesurée au regard de leurs moyens.

Sous la menace de blocus et bombardements par la flotte française, positionnée le long des côtes, Haïti accepte.

Haïti, qui avait gagné sa liberté au prix du sang, est forcé de payer à nouveau — cette fois en espèces.

En contrepartie, la France reconnaît l'indépendance d'Haïti.



La France exige que l'indemnité soit réglée en cinq tranches annuelles de 30 millions de francs chacune. Le montant dépasse largement les maigres moyens d'Haïti. À lui seul, le premier versement représente environ six fois les revenus du pays cette année-là, d'après le célèbre historien haïtien du 19e siècle Beaubrun Ardouin.

L'ensemble - l'indemnité et l'emprunt pour la payer - est appelé "la double dette d'Haïti".

Registres et relevés bancaires racontent l'histoire d'une dette dont le montant et la longévité contribueront à enfermer Haïti dans une spirale de pauvreté et de sous-développement.

Depuis le début des années 2000, Haïti plaide pour le versement de réparations financières de la part de la France.

## Rançon de l'indépendance :

Un vibrant hommage à Haïti à l'ONU.  
Emmanuel Macron annonce la création d'une commission

Lors d'une réunion sur Haïti au siège de l'ONU le 17 avril, Fritz Deshommes, président du Comité national haïtien de restitution et réparation (CNHRR) a déclaré : « *Cette rançon illégitime, injuste, illégale, immorale, doit être intégralement restituée à sa valeur actualisée, laquelle devra servir à la reconstruction et au développement de notre nation meurtrie et ensanglantée.* ».

Dans son intervention, l'ambassadeur Ericq Pierre, représentant permanent d'Haïti aux Nations Unies, a considéré la rançon de 150 millions de Francs-or, imposée à Haïti par la France, en 1825, pour la reconnaissance de son indépendance, comme « *un mécanisme de reconquête symbolique, destiné à affaiblir durablement Haïti* ».

*et à dissuader d'autres peuples colonisés d'emprunter la même voie ».*

A l'occasion du bicentenaire, ce 17 avril, de cette dette pour la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a organisé un colloque aux Archives nationales où les originaux de l'Ordonnance de Charles X signé le 17 avril 1825 et le Traité de paix et d'amitié entre la France et Haïti, signé le 12 février 1838, ont été exposés. Le Collectif Haïti de France y a participé et représenté la Plateforme française de solidarité avec Haïti qui comporte plus d'une centaine d'organisations de défense des droits humains et d'associations Franco haïtiennes.

Ce même jour, le président Emmanuel Macron, a annoncé la création d'une commission franco-haïtienne, qui sera chargée d'explorer, entre autres, deux siècles d'histoire, y compris l'impact de cette indemnité sur Haïti.

## L'ordonnance de Charles X du 17 avril 1825 indique en son article 2 :

*« Les habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la Caisse générale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux d'année en année, le premier échéant au trente décembre mil huit cent-vingt cinq, la somme de cent cinquante millions de francs destinés à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité. »*

Haïti a payé cher sa liberté.

Une première fois par le sang, lors de l'insurrection d'esclaves qui permit au pays d'arracher son indépendance, en 1804.

Une seconde fois par l'argent, lorsque, vingt ans plus tard, l'ancien colon français lui demanda, sous la menace des armes, de verser des réparations financières à ses anciens esclavagistes.

Cette « dette de l'indépendance », certains préfèrent l'appeler « rançon ». On connaît désormais son montant : l'équivalent de 560 millions de dollars actuels (soit 525 millions d'euros).

Dans une série de cinq articles publiés le 20 mai, le New York Times revient sur l'histoire de cette somme, la manière dont les Haïtiens s'en sont acquittés et ses conséquences possibles sur la trajectoire de cet État antillais.

Si les grandes lignes de cette histoire sont désormais connues, de l'ultimatum adressé par le roi Charles X intimant aux Haïtiens, canons braqués sur Port-au-Prince, de payer des « réparations » aux esclavagistes français, au rôle de banques françaises, dont le Crédit industriel et commercial (CIC), le quotidien américain y apporte plusieurs éléments nouveaux.

### Montant colossal

Des chiffres, d'abord. Lorsque Charles X fait braquer ses canons sur la capitale haïtienne, le 3 juillet 1825, son émis-

*Cet impôt levé sur la liberté s'est révélé trop lourd pour la jeune république, prise dans la spirale de l'endettement. La France a poussé ses banques à prêter de l'argent : c'est la raison pour laquelle on parle de « double dette ».*

*En 1914, plus des trois quarts du budget du pays sont toujours siphonnés par le versement des indemnités aux banques françaises. Ce n'est qu'en 1947, plus de 140 ans après son indépendance, qu'Haïti finit par rembourser sa dette.*

*Une enquête approfondie du New York Times, révèle que le total versé par Haïti à la France équivaut à 560 millions de dollars actuels. Une somme qui, selon les estimations, aurait ajouté plus de 20 milliards de dollars à l'économie haïtienne au fil du temps, si elle était restée dans le pays.*

saire exige le versement de 150 millions de francs français. La requête est inouïe : dans un improbable renversement de l'histoire, « la France exige des réparations de la part du peuple qu'elle a jadis asservi », relève le journal.

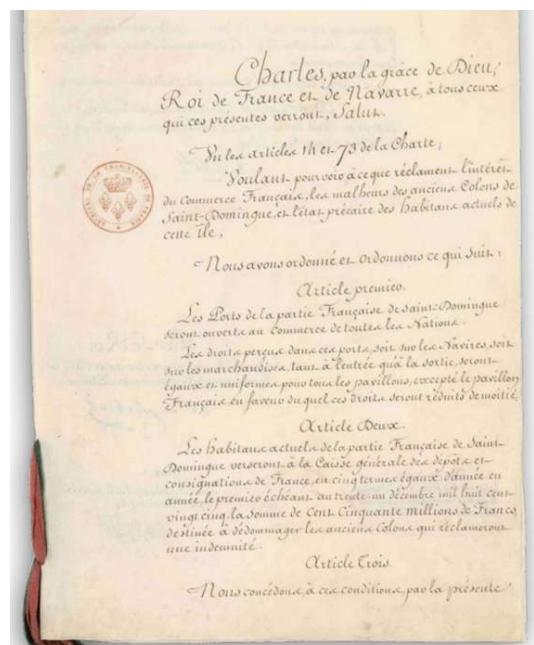
Le montant est colossal au regard des ressources du pays. Les revenus de l'État haïtien cette année-là sont estimés par l'historien Beaubrun Arduin à 5 millions de francs - soit trente fois moins que ce que les anciens colons réclament. Lorsque les Français se rendent compte qu'Haïti ne pourra jamais payer, ils ramènent le montant de la « réparation » à 90 millions de francs français.

Mais le prix de la liberté ne se limite pas à cette somme. Pour s'en acquitter, les autorités haïtiennes ont dû souscrire des prêts... à des banques françaises, et leur régler des intérêts et pénalités de retard

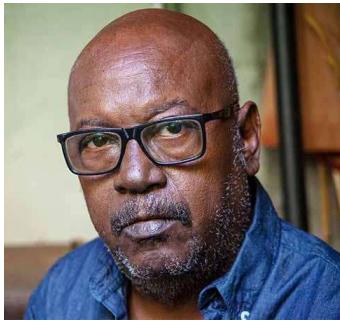
durant près de soixante-dix ans. Les journalistes indiquent avoir « parcouru nombre d'archives et de documents officiels pour parvenir à ce que beaucoup d'historiens estiment être le premier état détaillé de ce qu'Haïti a effectivement payé pour son indépendance » : 112 millions de francs de l'époque, soit 525 millions d'euros actuels.

Le quotidien américain va plus loin encore, en tentant d'évaluer le préjudice à long terme sur l'économie haïtienne. « Cette somme est loin de correspondre au déficit économique réel subi par le pays. Si elle avait été injectée dans l'économie haïtienne et avait pu y fructifier ces deux derniers siècles au rythme actuel de croissance du pays — au lieu d'être expédiée en France sans biens ni services en retour —, elle aurait à terme rapporté à Haïti 21 milliards de dollars », avancent ses journalistes, qui indiquent avoir fait valider leurs projections par quinze économistes et historiens « spécialistes des économies en développement et des effets des dettes publiques sur la croissance ».

Source : Comité pour l'abolition des dettes illégales (CADTM)



# À la découverte d'un écrivain



Romancier et poète, intellectuel engagé, acteur passionné de la scène francophone mondiale, Lyonel Trouillot est né en 1956 dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince, où il vit toujours aujourd’hui. Nous présentons ici quatre de ses livres.

## Histoires simples

### Prologue

*Ce peut être dans ma vingtième, quand j'errais seul dans le quartier de Saint Antoine vidé de ses anciennes familles de notables et habité désormais par des personnes sans pedigree ni patronyme, que j'ai le plus appris sur les défaites ordinaires que sont les vies des humbles. J'entends par humble, en économie comme en sentiments, celles et ceux qui ont aspiré à des choses courantes, un amour, de l'eau fraîche, qui pour eux furent inaccessibles au point de laisser des marques qui ont éteint à jamais quelque chose dans leur regard.*

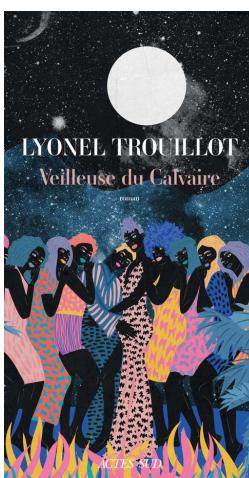
*Chercher une étoile éteinte, la revendiquer comme la plus belle des hypothèses, c'est un peu une constante dans ces histoires. La dictature revient souvent. Elle a marqué mon enfance et mon ado-*

*lescence. Mais aussi les relations amoureuses et familiales. J'en ai tant vu, dans ce Port au Prince où j'ai appris à regarder, qui étaient des fabriques de malheur, voire d'horreurs pourtant passées inaperçues, noyées dans un trop plein de tristesses ordinaires. Il y a dans ce livre beaucoup de cette tristesse et, de temps en temps, la victoire d'une tendresse, d'un sourire.*

*Je dédie ce livre aux blessés et laissés-pour-compte”*

*Le profit, la puissance, les bienheureux pleurnichards qui s'apitoient sur eux-mêmes quand la vie contrarie leurs caprices, les couples, les aimés, les branchés, les beaux, ceux qui ont le pouvoir de faire, de choisir, de refuser, d'exclure, ont déjà le réel pour eux. J'ignore s'ils ont en plus besoin d'écrivains et de littérature qui vantent leurs triomphes. Je dédie ce livre aux blessés et laissés pour compte qui auraient droit à une revanche, et la prennent quelquefois, ne serait-ce que par les mots.*

## Veilleuse du Calvaire



Ce nom ne vous évoquera peut-être pas grand chose, mais cette figure énigmatique est pour le poète et romancier Lyonel Trouillot le moyen de donner voix à ceux et surtout à celles qu'on n'entend pas.

Avec Lyonel Trouillot, écrivain, poète, journaliste, professeur de littérature française et créole

Lyonel Trouillot se définit comme "regardeur" : pour écrire il construit à partir de ce qu'il voit et entend.

Le témoin de son dernier livre, *Veilleuse du Calvaire* (éditions Actes Sud, 2023), porte la voix des femmes, le cri de l'histoire de la domination des hommes et de la résistance des femmes.

Mémoire et histoire portent le récit comme témoignage de drames passés pour attirer l'at-

tention des lecteurs sur la colère qui s'exerce et se dit.

*"Je ne parlerai jamais en tant qu'écrivain, ça me gêne de me décrire ainsi car je pense que nous vivons une époque où la posture a pris la place de la pratique. J'aime bien citer Octavio Paz qui disait que c'est le poème qui fait le poète. Et aujourd'hui (...)*

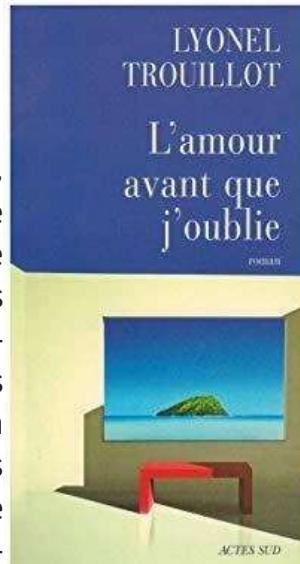
*"C'est le poème qui fait le poète”*

*tous les discours à côté du livre semblent plus portés sur la personnalité de l'auteur plutôt que sur le travail d'écriture lui-même."*

## L'amour avant que j'oublie

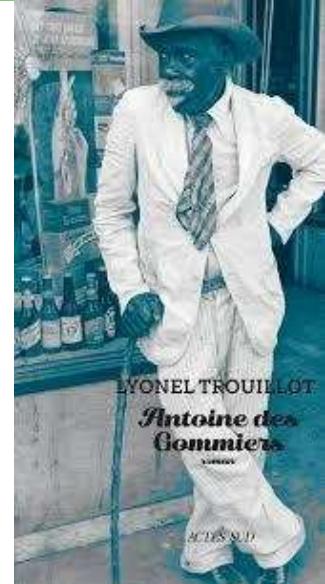
A bientôt cinquante ans, celui qui raconte l'histoire est cet ex-jeune homme férus de littérature, dont les trois autres, parce qu'il commettait alors en secret des poèmes d'amour destinés à séduire d'inaccessibles jeunes filles, aimait à se moquer un peu en l'appelant "l'Ecrivain". Les trois autres ? Les "Aînés", à savoir : "l'Historien", "l'Etranger" et Raoul.

A une époque désormais lointaine, ils jouaient presque chaque jour, à longueur de soirées, sous l'arbre d'une cour de Port-au-Prince, une interminable partie où circulaient, en lieu et place de cartes à jouer, leurs récits à chacun.



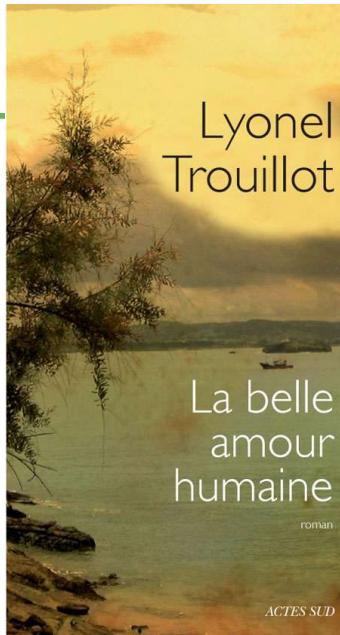
## Antoine des Gommiers

De ces deux frères, Franky et Ti Tony, l'un est attaché aux mots et aux figures de style quand l'autre, pragmatique, se fie à la magouille pour les faire vivre dans ce corridor des quartiers pauvres et souvent violents de Port-au-Prince. Et le fait que leur mère leur dise depuis toujours qu'ils sont les descendants d'Antoine des Gommiers, ce devin magnifié par des générations d'Haïtiens, n'adoucit pas leur misère mais pourrait peut-être en modifier les contours et les lointains. Car c'est de cela qu'il s'agit, de cette parentèle qui ne change rien pour l'un et tout pour l'autre...



## La belle amour humaine

*A bord de la voiture de Thomas, son guide, une jeune occidentale, Anaïse, se dirige vers un petit village côtier d'Haïti où elle espère retrouver les traces d'un père qu'elle a à peine connu et éclaircir l'énigme de son roman familial.*



*Le caractère particulier de ce voyage encourage bientôt Thomas à prévenir la jeune femme qu'il lui faudra très probablement renoncer à une telle enquête pour faire l'expérience, dans ce village de pêcheurs dont il est lui-même issu, d'un véritable territoire de l'altérité.*

*Territoire où les lois sont amicales et flexibles, les morts joyeux, et où l'humaine condition se réinvente sans cesse face aux appétits féroces de ceux qui, à la manière du grand-père d'Anaïse et de son complice en exactions, le “colonel” cherchent à s'octroyer un monde qui appartient à tous.*

*Dans ce roman qui prône justice et fraternité entre les hommes sous l'égide de la question : “Quel usage faut-il faire de sa présence au monde ?”, Lyonel Trouillot interroge le hasard des destinées qui vous font naître blanc ou noir, puissant ou misérable, ici ou ailleurs – au Nord ou au Sud.*

“Quel usage faut-il faire de sa présence au monde ?”

# La recette de Ermithe Joseph

## Recette de kibi

Je mesure 1 verre de blé (marron, bulgur) je fais tremper la veille dans deux verres et demi d'eau chaude pour bien faire gonfler.

Ensuite, je vérifie qu'il ne reste plus d'eau, et dans un saladier j'assaisonne le blé avec du persil ciselé, 1 cube or, de l'échalote, la moitié de jus d'une orange, une cuillerée de jus de citron et du poivre.

Je mélange le tout à la main, en prenant un gant, jusqu'à obtenir une pâte et je laisse reposer.

À côté, je prépare une farce, soit avec de la viande hachée, poulet ou morue assaisonnée à mon goût. Je vote toujours pour la viande hachée car ça se mélange bien avec le blé.

Dans ma farce, je mets un jaune d'oeuf, une tranche de pain humide, de l'ail et du poireau, déjà mixés, sel, poi-

vre, et toujours quelques gouttes de jus de citron. Je mélange le tout.

Voilà mes 2 préparations pour la réunification.

Ensuite, avec une cuillère à soupe, je prends un peu de pâte de blé, je le mets dans le creux de ma main propre je l'aplatis avec le dos de la cuillère, puis je rajoute la moitié de la cuillère à soupe de farce, et en faisant attention, je ferme complètement pour avoir une belle balle de rugby, et ainsi de suite.

Une fois cela terminé, je fais chauffer de l'huile de friture à 180°, je fais frire au fur et à mesure, durant 4 minutes.



Ensuite, je fais égouter sur du sopalin, et je sers avec une bonne salade.

On est prêt pour la danse !  
Bon appétit et bonne santé !

**Ermithe JOSEPH**

## Adhérez, réadhérez, pour soutenir nos projets !

**L'adhésion est de 10 € par an. Vous pouvez aussi faire un don.**

**Vous pouvez adhérer :**

- en ligne, par carte (prélèvement) via le site de l'association, en cliquant sur :  
[https://haitienchoeur.org/?page\\_id=118](https://haitienchoeur.org/?page_id=118)

- ou par chèque, à l'ordre de «Haïti en Chœur», à l'adresse : 4 rue Sainte Geneviève 91860 Epinay-sous-Sénart

**Le don à HAÏTI en Chœur ouvre droit à une déduction fiscale** car notre association remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**Les adhésions et les dons sont indispensables** pour nous permettre de continuer à faire avancer nos réalisations. Tous nos membres sont bénévoles et les frais de gestion sont réduits au minimum. Chaque euro donné est utilisé pour les réalisations sur place. C'est pourquoi nous pouvons faire beaucoup avec peu d'argent. **Alors n'hésitez pas, adhérez, réadhérez !**